

communiqué de presse
Berne, le 10 mars 2015

La bâtisseuse de ponts linguistiques

Depuis le 1^{er} janvier 2014, chaque canton dispose d'un programme d'intégration cantonal (PIC), dans lequel sont rassemblées toutes les mesures d'encouragement spécifiques de l'intégration. A cette fin, le Secrétariat d'Etat pour la migration SEM a conclu des conventions-programmes avec tous les cantons, pour les années 2014-2017. L'interprétariat communautaire entre les personnes allophones d'une part et les professionnel-le-s des structures ordinaires d'autre part est une partie intégrante de ces conventions. En sa qualité d'association faitière, INTERPRET est depuis dix ans l'organe responsable d'un système de formation et de qualification étendu, aboutissant d'abord « Certificat suisse INTERPRET pour interprètes communautaires », puis au « Brevet fédéral pour les spécialistes en interprétariat communautaire et médiation interculturelle ». Faliha Näfen-Alujaily, de Berne-Bethlehem a réussi l'examen professionnel en décembre 2014 et vient de recevoir le 100^e brevet fédéral.

Annexe:

Portrait de l'interprète communautaire Faliha Näfen-Alujaily

Contact pour toute demande complémentaire

Michael Müller, Secrétaire général INTERPRET

Monbijoustr. 61 3007 Berne

Tél. : +41(0)31 351 38 28

E-Mail: media@inter-pret.ch

Site Internet: www.inter-pret.ch

Faliha Näfen-Alujaily, interprète communautaire

Ils vivent en Suisse, parlent arabe, persan, kurde, tigrinya, et pas encore assez bien le français. Mais ils éprouvent le besoin et ont le droit de comprendre et d'être compris, eux aussi. Les interprètes communautaires bâtissent les ponts qui rendent cela possible. Faliha Näfen-Alujaily de Berne est l'une d'eux.

Rendez-vous chez le médecin. La patiente arabophone vient pour son deuxième rendez-vous. La première fois, elle avait été accompagnée de son fils, qui a traduit entre elle et la doctoresse. Cette dernière avait cependant eu l'impression que la patiente n'avait pas tout à fait saisi la portée de ce qui avait été dit et a donc fait appel à une interprète communautaire professionnelle, par le biais de *comprendi?*, le service d'interprétariat communautaire de Berne. C'est pourquoi Faliha Näfen-Alujaily est présente et traduit l'entretien des deux femmes. Elle dispose du certificat INTERPRET ainsi que du brevet fédéral pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle. Sa pratique se fonde sur le code professionnel des interprètes communautaires. Le résultat de l'entretien est choquant : la patiente apprend qu'elle avait accepté une ablation de l'utérus, à son insu ...

L'interprétariat empêche la discrimination

L'exemple montre combien il est important de traduire de manière objective, complète, neutre, en ayant conscience des différences culturelles et sans partialité émotionnelle. « Les interprètes communautaires transmettent les contenus de manière équivalente et complète. Afin d'éviter les malentendus, ils interrompent l'entretien ou s'assurent d'avoir compris en posant des questions lorsque cela semble nécessaire. Les explications complémentaires fournies doivent être déclarées comme telles à l'égard de toutes les personnes participantes », précise notamment le code professionnel d'INTERPRET. L'association suisse pour l'interprétariat communautaire INTERPRET l'organe responsable d'un système de formation et de qualification étendu, aboutissant d'abord « Certificat suisse INTERPRET pour interprètes communautaires », puis au « Brevet fédéral pour les spécialistes en interprétariat communautaire et médiation interculturelle ». La collaboration avec des interprètes communautaires certifié-e-s, qui disposent d'un contrat avec les services d'interprétariat régionaux, contribue à ce que les personnes migrantes, ainsi que les professionnel-le-s (autorités, assistant-e-es sociales/aux, représentant-e-s de l'école ou du système de santé) bénéficient de conditions d'entretien équitables et à empêcher une discrimination basée sur la langue.

De Bagdad à Berne-Bethlehem

Faliha Näfen-Alujaily, née en 1968, est originaire de Bagdad, où elle a suivi avec succès des études de géomètre. Même si elle ne s'est pas directement exposée politiquement, elle s'est retrouvée en situation de danger et, en tant que femme, elle subissait de plus en plus de harcèlements. En 1997, elle est arrivée en Suisse comme réfugiée. Pendant sept ans, elle a été mariée à un citoyen suisse, avec qui elle a eu une fille. Durant cette période, elle a étudié à la Haute école de travail social de Sierre et, en parallèle, suivi la formation d'interprétariat communautaire, qui lui a permis d'obtenir le certificat INTERPRET. Après huit années d'expérience, elle a passé l'examen professionnel en décembre 2014 et obtenu le « Brevet fédéral pour les spécialistes en interprétariat communautaire et médiation interculturelle ». Depuis son divorce, elle vit avec sa fille à Berne-Bethlehem et travaille comme assistante sociale et interprète communautaire. Elle traduit de l'allemand vers tous les dialectes de la langue arabe, et vice versa.

Écueils sociaux et linguistiques

« Au début de l'entretien, je me présente et j'explique mon rôle. Un principe important est de rester neutre et impartiale, ce qui est parfois difficile, surtout lorsque la personne qui s'adresse à moi croit qu'elle *parle avec moi*, et qu'elle est déçue lorsque je traduis au lieu de lui répondre directement. Dans mon cercle culturel, cela étonne souvent et on se demande ce qui ne va pas chez moi. J'interromps alors l'entretien pour expliquer mon rôle. » Il y a souvent des écueils liés à la langue, des expressions qui n'ont pas d'équivalent dans l'autre langue. Ainsi, dans le monde arabe, il n'existe pas de système d'aide social ancré dans la loi, comme ici. Il n'y a donc pas non plus d'expressions correspondantes dans la langue. Ou, par exemple, en arabe, un « traumatisme » est un choc psychique, mais le mot allemand signifie bien plus que cela. Il faut souvent traduire le sens, plutôt que faire du mot-à-mot.

Dans la conscience de son rôle, en adéquation et avec professionnalisme

Elle est souvent confrontée à des situations difficiles, comme celle chez le médecin. Faliha Näfen-Alujaily souligne à quel point il est important que les personnes allophones comprennent précisément de quoi il s'agit lors des entretiens et qu'elles ne se sentent pas mises à l'écart – par exemple lorsqu'il s'agit de la garde des enfants, de réglementations du droit de visite ou d'assurances sociales et de budgets pour le ménage. Dans un autre cas, elle a dû traduire un entretien avec une mère dont l'enfant de dix jours avait une maladie du cœur. Elle a dû dire à la mère que les médecins allaient arrêter le respirateur et que l'enfant allait mourir. « Dans de telles situations, il n'est pas possible de se contenter de traduire sans réagir. Parfois, les larmes coulent. » Lors de ces entretiens aussi, la formation qu'elle a suivie, qui accorde beaucoup de place à une pratique dans la conscience du rôle, adéquate et professionnelle, l'aide. Mais elle pense aussi au fait que malgré un passé difficile, elle va bien aujourd'hui, que sa fille est en bonne santé. « Je regarde ce que j'ai, et pas ce que je n'ai pas. » Les séances de supervision qu'elle suit régulièrement lui offrent aussi un soutien, lui permettant de développer continuellement sa stratégie de gestion des situations difficiles.

Photo: Faliha Näfen-Alujaily, interprète communautaire
Credits: Ruben Wyttenbach